

CREDEM S.P.A. RENOUVELLE SA CERTIFICATION EQUAL-SALARY

Vevey/Reggio Emilia, le 15 janvier 2024 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que **Credem S.p.A.** a obtenu la certification EQUAL-SALARY pour la deuxième fois couvrant toute ses employé.e.s en Italie. La certification EQUAL-SALARY est synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances, combinant une analyse statistique de l'ensemble des salaires et un audit interne confié à PwC. Avec notre certification, Credem prouve qu'elle applique l'égalité salariale et l'égalité des chances pour les femmes et les hommes.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, l'entreprise certifiée doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

« Une deuxième certification est toujours une source de grande satisfaction pour la Fondation EQUAL-SALARY, car elle témoigne de la confiance et d'une détermination d'amélioration continue. À chaque cycle de certification, nos organisations certifiées renforcent leurs processus, obtiennent davantage d'informations et garantissent l'impartialité et l'égalité des chances pour toutes et tous. Grâce à ce succès, Credem consolide sa position en tant que groupe bancaire italien leader en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Nous sommes très fières de cette réussite et nous sommes convaincues qu'elle incitera d'autres entreprises à rejoindre le mouvement », commente **Noémie Storbeck** co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.

« Cette reconnaissance confirme le bien-fondé des efforts que nous déployons chaque jour pour améliorer notre entreprise et, en particulier, la manière dont les gens travaillent et interagissent. L'égalité salariale est un aspect important dans une organisation comme la nôtre qui récompense le mérite, le respect et valorise l'unicité de chacun. Au fil du temps, nous avons développé un nouveau concept de diversité, qui va au-delà du genre et place le bien-être de nos collaborateurs au centre de nos préoccupations. Il s'agit d'un élément essentiel pour que nous puissions continuer à créer une valeur durable et du bien-être au fil du temps pour nos clients, notre personnel et la communauté. Il s'agit d'un exemple concret de la concrétisation de notre objectif d'entreprise et de la manière dont nous appliquons nos valeurs au quotidien : simplicité, ingéniosité et confiance » ajoute **Angelo Campani**, General Manager of Credem.

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 19% un niveau mondial et atteignant 11% en Italie¹.

À propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial.

1 Source ILOSTAT : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_779314.pdf

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 150 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s, de leurs clients et de leurs partenaires. En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

A l'instar d'une norme ISO pour les salaires, tous les processus de certification EQUAL-SALARY comprennent 2 phases : Premièrement, des experts, engagés par EQUAL-SALARY, effectuent une analyse statistique des données salariales. Une fois la première phase achevée avec succès, démontrant un écart salarial global égal ou inférieur à 5 pour cent, la deuxième phase commence. Cette phase consiste en un audit réalisé par de grands cabinets d'audit tels que PwC, Mazars ou SGS, qui certifient la conformité du processus. Au cours de cette phase, les auditeurs évaluent à la fois l'engagement global de l'entreprise en faveur de l'égalité salariale et sa mise en œuvre dans les processus de ressources humaines. Pour permettre une enquête plus approfondie et une approche plus complète, les employés sont impliqués par le biais d'enquêtes et d'entretiens au cours de l'audit sur site. Seules les entreprises qui répondent avec succès à toutes les exigences de toutes les phases reçoivent la certification EQUAL-SALARY, prouvant ainsi leur excellence en matière d'égalité salariale et d'égalité des chances.

La certification EQUAL-SALARY permet aux organisations de vérifier et de communiquer qu'elles rémunèrent leurs employés de manière équitable en fonction du genre, de l'origine ethnique ou des deux. Il s'agit d'une solution pratique et scientifique pour parvenir à la transparence tout en préservant la confidentialité.

Press contact

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 76 823 51 14